

Dictionnaire amoureux d'Halluin

C

La C.L.C.V.

Dans les années cinquante, les familles ouvrières ont décidé de créer des associations familiales se fondant sur les principes de l'éducation populaire, du « ensemble, on est plus forts ». C'était le temps de l'arrivée des machines dans les cuisines et les buanderies. Les machines à laver, chères à l'achat, se promenaient dans les allées des lotissements des CIL pour aller de maison en maison afin de remplacer les grandes lessiveuses mal commodes et parfois dangereuses avec leurs eaux bouillantes. Les machines à coudre étaient mises à disposition. Des cours de formation à l'économie sociale et familiale étaient dispensés. Et des réflexions étaient organisées autour de grands thèmes récurrents, aidant à la prise de responsabilité, à la compréhension des enjeux, à la construction des mouvements, à la création des coopératives de production et de consommation.

C'était une sorte d'âge d'or pour l'émancipation, par la dimension collective des actions.

Sur Halluin, il y a eu de nombreux militants de cette cause, certains sont dans nos mémoires, d'autres sont bien présents. Je vais me risquer à citer quelques noms. Georgette Dupont, Alda Deleu, Marcelle Varrasse, Léon Saint-Venant, sa sœur Jeanne Saint-Venant, Annie Chombeau, Gilbert Declercq, et tant d'autres. La plupart d'entre eux étaient des « chrétiens sociaux », ce qui n'était pas bien vu. La J.O.C. les réunissait, avant l'A.C.O.

La CLCV est la continuité de ces engagements.

A partir du quartier du Colbras, qui s'est étendu sur la ville d'Halluin dans les années 1970, et des logements construits sous l'égide du C.I.L. Vallée de la Lys, de nombreuses actions ont été menées.

Les fameuses maisons Chalandon, édifiées à peu de frais, souvent avec des éléments préfabriqués, ont servi de catalyseur. Les locataires se sont regroupés autour d'actions utiles. Des malfaçons avaient été répertoriées. Des charges étaient imputées indûment aux locataires. Le suivi de proximité n'était pas assuré.

Ces logements étaient nécessaires. Ils répondaient à d'énormes besoins. De nombreuses familles attendaient avec impatience l'attribution de logements relativement modernes. Ce qui n'empêche pas la responsabilité des bailleurs !

C'est à cette époque que des militants sont apparus dans le quartier, pour apporter soutien, aide, et rapport de forces.

Le président du CIL d'alors, qui présidait aux destinées de Notre Logis et de Notre Foyer, n'était pas des interlocuteurs faciles à rencontrer. PDG des établissements Coramine, maintenant disparus du territoire bousbecquois, souvent bougon, parfois autoritaire à l'excès, il s'opposait rudement à ces éléments de la « basse classe », qui osaient revendiquer des droits et des interventions.

C'était l'époque du paritarisme paternaliste à gestion univoque.

Il fallait s'imposer. Dans le quartier, des femmes et des hommes de bonne volonté ont mis la main dans le cambouis ; ils ont mouillé leur maillot pour obliger, pour forcer la décision, pour amener les responsables du logement à se mettre autour d'une table. Là encore, j'ose citer les acteurs principaux de l'action collective qui s'est menée : Francis et Jocelyne Poulain, Alda Deleu, Annie Chombeau (dont le père était directeur du CIL), Marie Deroo, Philippa Calabrese, Ahmed El Kostiti, Mohamed Chigri, Jeanine Gheysen, sans oublier Régis Vanhalst....

L'appui de l'organisation nationale a été essentiel.

Quand même, un blocage des loyers a été nécessaire.

Un fait significatif. Le chauffage des logements était un système central, alimenté par une chaudière fonctionnant au gaz. Si cette chaudière tombait en panne, notamment en hiver, le bailleur avait décidé, pour raison économique certainement, de la faire remplacer aux frais des locataires. Ceux-ci, de mauvaise grâce, hésitaient à s'exécuter et le faisaient quand même, pour assurer un minimum de chauffage en période de frimas. Ils se sentaient obligés. Plusieurs locataires ont refusé d'entrer dans ce jeu du plus faible. Ils ont refusé cette charge onéreuse, de la seule responsabilité du propriétaire. C'est ainsi que le propriétaire a dû plier devant la résolution des porteurs de pulls et de manteaux, et le scandale qui allait poindre.

Comme des instances avaient été mises en place pour trouver des issues aux conflits surgissant entre les parties, une commission mixte nationale est venue siéger au CIL

Vallée de la Lys pour mettre à plat la situation et trouver des solutions. Et ce fut fait. Un accord a été trouvé et appliqué, à partir des dispositions nationales.

Cette action a assuré une belle assise à la CLCV, qui a pu développer de la sorte par une présence de proximité ses talents de négociation pour mettre en œuvre bien des contrats collectifs d'entretien, au grand bénéfice d'ailleurs de Notre Logis, qui a trouvé dans cette organisation un partenaire efficace pour lui assurer une présence et des réponses.

C'est d'ailleurs cette dimension de proximité de la société propriétaire qui lui a donné son aura. Elle a su mobiliser ses ressources internes pour créer de vrais espaces de discussion et assurer ainsi aux représentants des locataires la possibilité d'expression des remarques et des souhaits des locataires hébergés. Les commissions d'attribution de logements sont devenues de vraies commissions d'attribution, et non d'enregistrement des demandes.

La parole des locataires a dû se faire entendre. Quel bénéfice pour eux !

Non contente de représenter les locataires dans les dispositifs de discussion, de négociation, voire de décision, la CLCV a développé aussi des ateliers permettant à ceux-ci de se retrouver pour apprendre, comprendre, exercer leur citoyenneté.

Les écoles de consommateurs, qui ont maintenant trente ans de fonctionnement dans la Vallée de la Lys, sont devenues incontournables dans les mises en action de l'éducation populaire. Elles furent suivies par les ateliers parents, par la mise en œuvre de moyens d'apprentissage du français, par l'éducation à la gestion culinaire, par le partage des recettes de cuisine venant de tous les coins de notre univers, par l'apprentissage aussi de la couture, du tricot...

La dimension collective et la prise en charge par les habitants eux-mêmes des pratiques de partage sont des sources extraordinaires de progrès. La CLCV a réussi là où peinent les institutions, les associations qui ont pignon sur rue, les organisations à dimension sociale.

Cela tient à cette fameuse immersion dans la vie quotidienne.

Travailler pour et avec. Vivre les situations. Entreprendre. Défendre. Agir.



J'aurais bien d'autres aspects à développer concernant la CLCV d'Halluin et de la Vallée de la Lys, tellement elle mérite une réelle reconnaissance de la part des instances municipales, de la CAF, du Département, de la Région, de l'Etat et des habitants de la Vallée de la Lys.

Il a fallu oser, affronter, argumenter, et continuer inlassablement.

Certains, récemment sur Halluin, ont essayé de l'asphyxier durant la période désastreuse de l'exercice de leurs responsabilités dans les années 2014-2020, du fait de la volonté de l'ancien maire LR Gustave Dassonville qui vient d'être écrasé par les résultats des urnes lors du fameux scrutin de septembre 2021, du fait des manœuvres de son adjoint Patrick Splète, qui a essayé, par l'intimidation, d'interdire l'accès des locaux associatifs du Colbras aux responsables CLCV, du fait, disait-il, que « *c'était le bureau de Marie Deroo* » (sic).

Heureusement, des structures officielles reconnaissent le travail développé et la ténacité des équipes, salariés et bénévoles réunis, pour le beau projet qui les anime. Par temps de tempête, si le bateau est secoué, il tient la vague quand même.

Jean-Luc Deroo